

Salle des fêtes de Treffort : 300 personnes à table, 400 assises 14 Place du Champ de Foire						Salle des fêtes de Pressiat : 90 personnes 246 Route du Revermont				Salle des Remparts à Treffort : 80 personnes à table, 140 assises Rue du Champ de Foire				Presbytère de Cuisiat 50 personnes à table 51 Rue Principale	
Utilisateurs	spectacle avec intervenants	spectacle d'association	Location 2 jours (week-end ou semaine)	Location 1 journée en semaine du lundi au vendredi hors fêtes	Supplément service repas *	Location 2 jours (week-end ou semaine)	Location 1 journée en semaine du lundi au vendredi hors fêtes	AG ou conférence	Conférence	Location 2 jours (week-end ou semaine)	Location 1 journée en semaine du lundi au vendredi hors fêtes	Location 2 jours (week-end ou semaine)	Location 1 journée en semaine du lundi au vendredi hors fêtes		
Association ou entreprise de la commune de Val-Revermont	350 €	200 €	600 €	300 €	100 €	Gratuit			Associations : Gratuit Entreprises : Gratuit (forfait) Participation aux frais : forfait de ->70 € avec repas ->40 € sans repas	250 €	175 €		Associations : Gratuit Entreprises : Gratuit (forfait) Participation aux frais : forfait de ->70 € avec repas ->40 € sans repas		
Associations ou entreprise hors commune	650 €	400 €	850 €	500 €	100 €			100 €		350 €	250 €				
Habitants de la commune			600 €	300 €	100 €	150 €	100 €			250 €	175 €		175 €		
Habitants hors commune			850 €	500 €	100 €	250 €	150 €			450 €	250 €				
Mise à disposition gratuite de la salle pour les associations communales 1 fois/san	Gratuit														
Mise à disposition gratuite de la salle pour les associations communales pour leur assemblée générale.	Gratuit														

*Prêt gratuit pour rassemblement suite à des obsèques selon les disponibilités

Le supplément repas couvre la mise à disposition de la vaisselle et/ou usage de la cuisine

Cauton de 1 000 € pour les salles des fêtes de Treffort et 300 € pour Pressiat / Cauton de 500 € pour les salles des Remparts et du Presbytère

Les heures de ménage rendues nécessaires pour remettre la salle en état seront facturées 40 € de l'heure

Sur demande expresse et si aucune réservation n'est faite, la salle L'homont est mise à disposition gratuitement avec la location de la salle des Remparts

Le remplacement de matériel détérioré ou perdu sera facturé selon tarif

Pour les organismes communautaires : GBA, BDP, Théâtre de Bourg, Conservatoire : gratuité des salles

Annexé à la délibération DE202509042 du 11 septembre 2025

Le Maire,

